

Pensées et Violettes _ *Viola L.*

Viola est le nom scientifique des **Pensées** et des **Violettes**. Les Violettes comme les Pensées sont de la famille des **Violaceae**. Le nom du genre *Viola* fut donné par **Linné**, il identifia une dizaine d'espèces de ce genre et les plaça dans la **classe 5 Pentandria**. (la classe des fleurs à cinq étamines)

Près de **soixante espèces** du genre **Viola** font partie de la **flore de France**, vingt-deux de ces espèces sont **présentes sur la chaîne des Pyrénées** :

Viola alba L. ; *V. ambigua* ; *V. arborens* ; *V. arenaria* ; ° *V. arvensis* ; *V. bertolonii* ; ° *V. biflora L.* ; *V. bubanii* ; ° *V. calcareta* ; ° *V. canina L.* ; *V. cenisia* ; ° *V. collina* ; *V. comollia* ; *V. cornuta* ; *V. declinata* ; *V. diversifolia* ; *V. dubyana* ; *V. elatior* ; *V. epipsila* ; *V. eugenia* ; *V. obliqua* ; *V. hirta L.* ; *V. hispida* ; *V. jooi* ; ° *V. jordani* ; *V. kitaibeliana* ; *V. lactea* ; *V. litoralis* ; ° *V. lutea* ; *V. magellensis* ; *V. mirabilis L.* ; *V. montana L.* ; *V. nummulariifolia* ; ° *V. odorata L.* ; ° *V. palustris L.* ; *V. p. ssp. juressi* ; *V. parvula* ; *V. persicifolia* ; *V. pumila* ; *V. pinnata L.* ; *V. pumila* ; *V. pyrenaïca* ; ° *V. reichenbachiana* ; *V. riviniana* ; *V. rotomagensis* ; ° *V. rupestris* ; *V. selkirkii* ; *V. sieheana* ; *V. stagnina* ; *V. suavis* ; *V. subalpina* ; *V. sylvestris* ; ° *V. tricolor L.* ; *V. t. ssp. curtisii* ; *V. uliginosa* ; *V. valderia* ; *V. villarsiana* ; *V. willkomii* ; *V. zoysii*.

Viola cornuta



Viola diversifolia



Viola tricolor



Viola biflora



Viola canina



Viola palustris



Viola willkomii



Viola reichenbachiana

Trois caractères différents séparent les espèces, seulement deux pour les sous-espèces et un pour les variétés. L'emploi du livre **Flora Gallica** est nécessaire pour une bonne identification de la plupart des violettes.

La **Violette odorante** (violette de Toulouse, *Viola odorata*) est cultivée pour entrer dans un grand nombre de préparations culinaires ; elle est utilisée en parfumerie et c'est aussi une bonne **plante médicinale**.

° Douze espèces de violettes sauvages de la flore de France font l'objet de cueillettes commerciales, dont sept sont présentes sur la chaîne des Pyrénées.

Plusieurs Violettes sont protégées et figurent sur la liste des espèces menacées de disparition. Tous les types de terrains et à toutes altitudes, sont favorables à la présence d'une ou plusieurs espèces de Violettes. On peut observer de fin février, jusqu'à la fin de l'été une ou plusieurs espèces sur tout le territoire métropolitain.

Au moyen-âge **Sainte Hildegarde de Bingen** écrivait dans son ouvrage **PHYSICA**, au chapitre 103 :
La Violette est entre le chaud et le froid. Cependant elle est froide et pousse à partir de l'air, après l'hiver, quand l'air commence juste à se réchauffer.

Elle est efficace contre l'obscurcissement de la vue. Pour cela, prendre une bonne huile, la faire bouillir soit au soleil, soit sur le feu, dans une marmite neuve. Quand l'huile bout, y mettre des violettes de façon à obtenir une pâte épaisse, verser et conserver dans un récipient en verre. Le soir enduire de cette huile les paupières et le pourtour des yeux, en évitant toutefois de la mettre en contact avec l'intérieur de l'œil. Le remède fera disparaître l'obscurcissement de la vue.

Si on a l'esprit accablé et angoissé sous l'effet de la mélancolie et que le mal se répercute sur les poumons, faire cuire des violettes dans du vin pur, filtrer à travers un linge, ajouter du galanga à ce vin et de la réglisse à volonté. Faire ainsi une potion et en boire : elle met fin à la mélancolie, permet de retrouver la joie et guérit les poumons.